

# LES RÉSIDENCES D'ÉCRITURES DU CHALET MAURIAC

## RÉSIDENCE DE CRÉATION PÉRILITTÉRAIRE

### APPEL À CANDIDATURES 2027

AGENCE LIVRE,  
CINÉMA & AUDIOVISUEL  
EN NOUVELLE-AQUITAINE



En 2027, le Chalet Mauriac fêtera ses 15 ans de résidences d'écritures; ALCA Nouvelle-Aquitaine souhaite célébrer cet anniversaire en proposant des résidences de création périlittéraire avec des partenaires du Chalet Mauriac – lieux de résidences et manifestations littéraires – qui ont engagé une réflexion et des actions en faveur de ce champ artistique et performatif. Il s'agit d'encourager la création en s'appuyant sur le professionnalisme, la vitalité et la diversité du réseau des résidences de Nouvelle-Aquitaine et des manifestations littéraires.

ALCA Nouvelle-Aquitaine invite donc les autrices et les auteurs du livre demeurant en région Nouvelle-Aquitaine (écrivains, illustrateurs, traducteurs, dessinateurs, scénaristes, photographes édités) à soumettre leur candidature, seuls ou accompagnés d'un collaborateur artistique ou d'une personne ressource de leur choix, pour l'obtention de résidences de création périlittéraire\* de deux semaines, en 2027, dotée d'une bourse d'écriture et d'un temps de programmation publique :

- Résidence de création périlittéraire au Chalet Mauriac (Saint-Symphorien, 33) puis à la Villa Valmont (Lormont, 33) avec programmation lors des Escales du livre 2027 à Bordeaux, les 2, 3 et 4 avril 2027.
- Résidence de Création Périlittéraire de poésie au Chalet Mauriac puis à la Villa Bloch en partenariat avec la Maison de la Poésie de Poitiers et avec programmation lors de Rendez-vous aux jardins à la Villa Bloch!, les 5 et 6 juin 2027.
- Résidence de création périlittéraire au Chalet Mauriac et à La Métive, avec programmation lors de La Festive, les 25, 26 et 27 juin 2027.

L'objet de ces résidences de création périlittéraire est de proposer aux autrices et aux auteurs des conditions favorables au développement d'un projet de création scénique issu d'un de leurs ouvrages publiés ainsi qu'un temps de programmation public.

#### SOMMAIRE

Cahier des charges de la résidence 2027 .....	p. 2
Principes généraux .....	p. 2
Critères d'éligibilité .....	p. 2
Présentation succincte des lieux de résidence .....	p. 3
Présentation succincte des manifestations littéraires associées .....	p. 4
Hébergement .....	p. 5
Rémunération .....	p. 6
Frais de séjour: transports et restauration .....	p. 6
Engagements des résidents .....	p. 6
Engagements d'ALCA Nouvelle-Aquitaine et de ses partenaires .....	p. 6
Convention .....	p. 7
Modalités d'attribution .....	p. 7
Modalités de candidature .....	p. 8
Renseignements .....	p. 9

**Date limite de candidature : vendredi 22 mai 2026, à 23 h 59.**

**Attention! Tout dossier incomplet ne pourra pas être expertisé.**

\* Les autrices et les auteurs demeurant en Nouvelle-Aquitaine sont par ailleurs éligibles à tous les autres appels à candidatures du Chalet Mauriac (sauf celui concernant la résidence Traduction).



## CAHIER DES CHARGES DE LA RÉSIDENCE 2027 (1/6)

---

### PRINCIPES GÉNÉRAUX

- Durée du séjour: 2 semaines.
- Résidences (au choix):
  1. **Chalet Mauriac / Villa Valmont / Escales du livre :**
    - 22 au 29 mars 2027 : résidence du Chalet Mauriac.
    - 29 mars au 5 avril 2027 : résidence à la Villa Valmont.
    - 2, 3 ou 4 avril 2027 : restitution publique lors des Escales du livre.
  2. **Chalet Mauriac / Villa Bloch / Maison de la Poésie de Poitiers (projets de poésie uniquement) :**
    - Du 12 au 19 avril 2027 : résidence au Chalet Mauriac.
    - Du 31 mai au 7 juin 2027 : résidence à la Villa Bloch.
    - 5 ou 6 juin 2027 : restitution publique en partenariat avec la Maison de la Poésie de Poitiers, lors des Rendez-vous aux jardins à la Villa Bloch !
  3. **Chalet Mauriac / La Métive / La Festive :**
    - Du 14 au 21 juin 2027 : résidence au Chalet Mauriac.
    - Du 21 juin au 28 juin 2027 : résidence à La Métive.
    - 25, 26 ou 27 juin 2027 : restitution publique lors de La Festive.
- Bourse d'écriture : 800 € net (952,72 € brut), octroyée par ALCA Nouvelle-Aquitaine à chacune et chacun des lauréats.
- Transport : prise en charge des voyages aller-retour depuis le domicile de chacun des lauréats jusqu'au et depuis les lieux de résidence, et frais de transport entre les lieux de résidence.

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Vous avez à votre actif au moins deux livres publiés à titre individuel par une maison d'édition professionnelle (ou un livre publié et un contrat signé pour le deuxième) ; pour les ouvrages publiés uniquement sous format numérique, un contrat d'édition est également requis.  
À noter : l'autoédition et l'édition à compte d'auteur ne sont pas éligibles.
- Vous résidez depuis au moins un an dans l'un des 12 départements de la Région Nouvelle-Aquitaine : Charente (16), Charente-Maritime (17), Corrèze (19), Creuse (23), Dordogne (24), Gironde (33), Landes (40), Lot-et-Garonne (47), Pyrénées-Atlantiques (64), Deux-Sèvres (79), Vienne (86), Haute-Vienne (87).
- Vous avez un projet de création périlittéraire à développer en résidence, c'est-à-dire un projet de création scénique issu d'un de vos ouvrages publiés.
- Vous avez moins de 65 ans au 31 décembre 2026.
- Vous êtes disponible pour venir en résidence.

## CAHIER DES CHARGES DE LA RÉSIDENCE 2027 (2/6)

### PRÉSENTATION SUCCINCTE DES LIEUX DE RÉSIDENCE

#### Le Chalet Mauriac

Le Chalet Mauriac, à Saint-Symphorien, est un espace dédié à toutes les formes contemporaines d'écritures : écriture numérique, graphique, littéraire, cinématographique, audiovisuelle, dramatique, musicale, transmédia, etc.

Depuis le printemps 2013, ALCA Nouvelle-Aquitaine y organise des résidences d'auteurs et de réalisateurs. Selon les appels à candidatures, les auteurs sont accueillis de 2 à 8 semaines, afin d'engager un travail d'écriture, d'approfondir une réflexion personnelle ou de partager un projet avec d'autres créateurs.

Les résidents sont libres de leur temps et peuvent se concentrer pleinement à leur travail d'écriture et de création. ALCA assure un suivi personnalisé du travail des résidents. Par la présence systématique de plusieurs résidents en même temps (le Chalet Mauriac dispose de 5 chambres), ALCA souhaite faciliter les rencontres interdisciplinaires entre les auteurs et autrices.

Un réseau d'auteurs et d'autrices se tisse progressivement, entre les personnes accueillies en résidence au Chalet Mauriac.

#### La Villa Valmont

La Villa Valmont est le lieu de la métropole de Bordeaux dédié à l'art d'écrire disposant d'espaces de vie et de travail pour les auteurs et les autrices et proposant des événements culturels toute l'année, en lien avec l'écriture, ouverts à tous les publics. Elle soutient la création et les artistes en offrant aux auteurs et aux autrices des bourses de création, un espace (chambre, bureau) et des conditions de travail propices au développement de leurs projets artistiques avec un accompagnement quotidien. Elle rend l'écriture et la littérature accessibles au plus grand nombre par des événements conviviaux, festifs et participatifs. La Villa Valmont souhaite casser les représentations des lieux d'écriture souvent considérés comme élitistes et intimidants par une programmation éclectique, ouverte et accessible à toutes les générations. Elle fait de l'écriture un outil d'émancipation et d'inclusion par des actions de médiation auprès de la jeunesse et des publics éloignés de la culture dans un objectif de réduction des inégalités d'accès aux pratiques culturelles, d'émancipation et de lutte contre les discriminations. Elle sensibilise à l'environnement et aux valeurs du développement durable par des événements et des programmes de résidences destinés aux chercheurs et chercheuses, aux concepteurs et conceptrices (urbanistes, paysagistes, architectes...) et aux auteurs et autrices de l'éco-poétique dont la question du paysage est centrale dans le projet d'écriture.

[www.villavalmont.com](http://www.villavalmont.com)

#### La Villa Bloch

La Villa Bloch est un lieu de résidence d'artistes géré par la Ville de Poitiers depuis 2019. Elle est située dans l'ancienne demeure de Jean-Richard Bloch, intellectuel et auteur polygraphe de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, qui a connu les plus grands. L'objectif du projet culturel développé dans ce lieu est de rendre un hommage vivant à la mémoire de Jean-Richard Bloch à travers un projet dédié à la création artistique et à la liberté d'expression, qu'il a défendues toute sa vie. Le projet s'articule autour de deux volets : l'un, historique et patrimonial, et l'autre dédié à l'accueil en résidence d'artistes issus de multiples partenariats à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Des actions culturelles et de médiation, sur site et hors les murs, sont conduites avec les artistes qui y sont accueillis, à destination des habitants et en collaboration avec différents acteurs locaux. Les portes de la Villa Bloch sont également ouvertes deux fois par an, en juin pour Rendez-vous aux jardins et en septembre pour les Journées européennes du patrimoine, occasions pour lesquelles un programme est établi en fonction de la spécificité de chaque événement. Enfin, depuis septembre 2024, son parc arboré est en grande partie accessible aux visiteurs à l'année.

[www.poitiers.fr/villa-bloch](http://www.poitiers.fr/villa-bloch)

#### La Métive

La Métive est une maison d'hospitalité située à Moutier-d'Ahun, en Creuse. Un lieu de résidence de création et de recherche. Son cœur d'activité est d'accueillir des artistes, autrices et chercheuses de toutes disciplines et du monde entier, mais aussi des habitants et des habitantes, des voyageuses, des professionnels et professionnelles, des curieux et curieuses. C'est un espace traversé de rencontres, de partages et de temps. Son projet est une question à laquelle chaque personne est invitée à répondre en partie par sa présence, « Comment faire humanité ensemble ? » : accueillir chacun et chacune dans sa singularité, dialoguer avec le vivant et prendre soin de nos relations, de notre capacité d'attention à l'autre dans toutes ses différences, à La Métive, nous parlons de médiation interculturelle. Dans cet esprit, La Métive accueille une bibliothèque inclusive, un atelier de risographie ainsi que le café associatif. Il est également possible de louer une chambre ou la maison des artistes en entier. La seule limite à cette hospitalité est fixée par sa charte contre les violences sexistes, sexuelles et les discriminations. La Métive porte également chaque année deux festivals, La Métive et Les Sororales • Résider en adelphité.

[lametive.fr](http://lametive.fr)

## CAHIER DES CHARGES DE LA RÉSIDENCE 2027 (3/6)

### PRÉSENTATION SUCCINCTE DES MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES ASSOCIÉES

#### Les Escales du livre

Chaque année, les Escales du livre invitent public et professionnels à participer à trois jours de découvertes littéraires. Une littérature à écouter et à voir sur scène, à vivre au travers d'ateliers, lectures et soirées et à questionner et à imaginer lors de grands entretiens et débats.

Un programme au service de la création artistique et de la diversité qui porte une littérature éclectique et exigeante alliant grands noms et nouveaux talents de la littérature française et étrangère, graphique et jeunesse.

Une grande librairie, pour flâner, feuilleter et s'offrir les nouveautés littéraires, pour échanger et partager avec des libraires de la région et des éditeurs indépendants.

[www.escalesdulivre.com](http://www.escalesdulivre.com)

#### Rendez-vous aux jardins à la Villa Bloch!

Pour la première fois en 2026, la Ville de Poitiers a souhaité inscrire l'événement, qui avait lieu habituellement fin juin chaque année, dans le cadre de la manifestation culturelle annuelle initiée par le ministère de la Culture, Rendez-vous aux jardins, qui se déroule début juin. En effet, de nombreux atouts inhérents au lieu permettent de répondre au cahier des charges. Cet événement est l'occasion de promouvoir les artistes qui y sont accueillis ou qui ont été accueillis en résidence. Par conséquent, des rencontres avec les artistes, une mise en valeur du patrimoine naturel et historique par le biais de visites guidées, des ateliers de pratique artistique, des lectures, des spectacles et des sorties de résidence prennent place dans le parc arboré.

Le programme des 5 et 6 juin fera la part belle au thème national retenu en 2027 : gazons, pelouses et prairies.

#### Maison de la Poésie de Poitiers

La Maison de la Poésie de Poitiers est une scène littéraire dédiée à la poésie sous toutes ses formes. Elle organise, à Poitiers et dans les environs de l'agglomération, des rencontres avec des poètes contemporains, des scènes ouvertes, des résidences et des ateliers auprès de différents publics.

#### La Festive

La Festive est le temps fort estival de La Métive. Pendant trois jours, le lieu et ses alentours deviennent un espace ouvert où création artistique, rencontres et vie collective se mêlent.

Gratuite, populaire et pluridisciplinaire, elle rassemble spectacles, lectures, performances, projections, ateliers, débats, expositions et repas partagés, avec artistes, habitants et habitantes, bénévoles et visiteuses.

Plus qu'un festival, c'est un commun culturel : accessible à tous et toutes, exigeant et attentif aux conditions d'accueil, avec un cadre clair de prévention des violences et des discriminations.

La Festive incarne ce que porte La Métive toute l'année : faire de l'art et de la culture un levier de lien, de pensée critique et de transformation des territoires.

## CAHIER DES CHARGES DE LA RÉSIDENCE 2027 (4/6)

### HÉBERGEMENT

#### Le Chalet Mauriac

Le lieu de résidence est le Chalet Mauriac, situé au 14, cours de Verdun, 33113 Saint-Symphorien (à environ une heure de route de Bordeaux). Maison du XIX<sup>e</sup> siècle, le Chalet Mauriac est une ancienne propriété de la Famille Mauriac, acquise par la Région Nouvelle-Aquitaine qui l'a restaurée et aménagée pour y accueillir des auteurs, des autrices et des artistes. Le village de Saint-Symphorien (2 000 habitants) est une des communes du Parc naturel régional des Landes de Gascogne.

Située au milieu d'un parc de 10 hectares, la maison est composée d'espaces communs (cuisine, bibliothèque, salle de séjour, studio-salle de travail) et de 5 chambres individuelles, dotées chacune d'un espace de travail, d'un cabinet de toilette privé et d'une douche privée.

- Le linge de lit et de maison est fourni.
- Les frais de fonctionnement (eau, gaz, électricité) sont pris en charge par la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Des imprimantes, un photocopieur/scanner/imprimante, un écran avec vidéoprojecteur sont mis à disposition. L'usage de ces outils est partagé avec les autres lauréats en résidence au même moment.
- La maison est équipée d'une connexion Internet wifi et d'un poste téléphonique par chambre.
- Chaque chambre peut accueillir deux personnes. Les résidents ne peuvent pas être accompagnés de leur famille, mais ils peuvent accueillir ponctuellement un proche sous réserve d'en avoir informé ALCA. Dans ce cas, les frais liés à la venue et au séjour ponctuel de l'accompagnant (transport et restauration) ne pourront être avancés par ALCA et seront à la charge du résident.

#### La Villa Valmont

La Villa Valmont est une résidence d'artistes qui accueille toute personne ayant un projet d'écriture à développer ou à partager et les voyageuses et voyageurs désireux de rencontrer les auteurs et les autrices et d'échanger avec eux et elles. En séjournant à la Villa Valmont vous disposerez d'une chambre individuelle équipée d'un bureau et de sanitaires privés, d'une cuisine commune / salle-à-manger, d'une buanderie, d'espaces de travail partagés, de salons communs, de l'accès au parc de 3 hectares et à la terrasse. Parking gratuit dans l'enceinte de la Villa Valmont.

Le linge de lit et de maison est fourni.

- Des équipements (imprimantes, photocopieur/scanner, vidéoprojecteur) sont accessibles sur réservation préalable, en usage partagé avec les autres résidents et résidentes.
- L'ensemble du site est couvert par une connexion wifi.
- Les résidents et les résidentes peuvent accueillir ponctuellement un ou une proche (40 € par jour et par personne), dans la limite des places disponibles et après information de l'équipe.

#### La Villa Bloch

La Villa Bloch est située au 138, rue de la Mérigotte, à Poitiers, dans le quartier des 3-Cités. L'ancienne demeure de Jean-Richard Bloch, intellectuel et écrivain du début du XX<sup>e</sup> siècle, a été transformée par la Ville de Poitiers en résidence d'artistes en 2019 et peut accueillir 4 artistes en simultané. Cette propriété poitevine, havre de paix dans un parc arboré dominant la vallée du Clain, est en effet un cadre particulièrement propice au travail de création. La maison principale est composée d'espaces communs (cuisine, salon-salle à manger, bureau des artistes-bibliothèque) et de 3 chambres individuelles, dotées chacune d'un espace de travail, d'un espace nuit, d'une salle de bains et d'un WC privatif.

- Le linge de lit et de maison est fourni.
- La maison est équipée d'une connexion internet wifi (fibre).
- Les frais de fonctionnement (eau, gaz, électricité) sont pris en charge par la Ville de Poitiers.
- Un photocopieur/scanner/imprimante, un écran TV et les ouvrages de la bibliothèque sont mis à disposition. L'usage de ces outils est partagé avec les autres artistes accueillis en résidence au même moment.
- Chaque chambre est mise à disposition pour accueillir une personne. Les résidentes ou les résidents ne peuvent pas être accompagnés de leur famille, mais peuvent accueillir ponctuellement un proche sous réserve d'une sollicitation en amont auprès de la Ville de Poitiers. Dans ce cas, les frais liés à la venue et au séjour ponctuel de l'accompagnant (transport et restauration) seront à la charge de la résidente ou du résident.

#### La Métive

La Métive est située au 2, rue Simon-Bauer, à Moutier-d'Ahun (23150), en bord de Creuse. Elle est accessible en 45 minutes depuis la gare de La Souterraine (liaisons Paris et Toulouse) et en 25 minutes depuis la gare de Guéret (liaisons Nouvelle-Aquitaine).

Installée dans l'ancien moulin de l'abbaye, entièrement rénové en 2017, elle se déploie au cœur d'un village de 169 habitants et habitantes, reconnu pour la qualité de son patrimoine. Le lieu comprend 8 chambres et près de 400 m<sup>2</sup> d'espaces de travail, ainsi qu'une bibliothèque inclusive et un atelier d'édition indépendante en risographie.

Les conditions d'accueil sont les suivantes :

- Le linge de lit et de maison est fourni.
- Des équipements (imprimantes, photocopieur/scanner, vidéoprojecteur) sont accessibles sur réservation préalable, en usage partagé avec les autres résidentes et résidents.
- L'ensemble du site est couvert par une connexion wifi.
- Les résidentes et résidents peuvent accueillir ponctuellement un ou une proche (25 € par jour et par personne), dans la limite des places disponibles et après information de l'équipe.

## CAHIER DES CHARGES DE LA RÉSIDENCE 2027 (5/6)

### RÉMUNÉRATION

Pour la durée de son séjour, chaque lauréat de la résidence de création périlittéraire recevra une bourse d'écriture de 800€ net (952,72€ brut), versée par virement bancaire à l'arrivée au Chalet Mauriac, parallèlement à la signature d'une convention de résidence (voir la mention de la convention plus bas). La bourse fera l'objet d'une note de droits d'auteur et ALCA s'acquittera, le cas échéant, des cotisations obligatoires pour le compte de l'auteur (Urssaf, contribution diffuseur et formation professionnelle).

### FRAIS DE SÉJOUR : TRANSPORTS ET RESTAURATION

- ALCA prend en charge des voyages aller-retour depuis le domicile de chacun des lauréats jusqu'au et depuis les lieux de résidence, et frais de transport entre les lieux de résidence, sur la base du tarif aller et retour SNCF 2<sup>e</sup> classe ou par remboursement sur présentation de justificatifs (tickets originaux de péage, parking et essence) dans le cas où les résidents viendraient avec leur propre véhicule.
- Les frais de déplacement sur les lieux des éventuelles rencontres publiques seront pris en charge par ALCA.
- Les déplacements personnels des résidents, hors rencontres et temps de médiation, resteront à leur charge.
- Arrivées et départs :
  - Sauf exception, les arrivées sont programmées entre 9 h et 17 h sur les jours ouvrés (hors week-end).
  - Sauf exception, les départs sont programmés sur les jours ouvrés, avant 12 h.
- Les résidents seront autonomes pour leur restauration. Seuls les repas liés aux rencontres publiques seront pris en charge.
- Le résident auront donc à leur charge :
  - Les frais relatifs au développement de leur projet de création.
  - Leur restauration, hors temps de médiation.
  - Leurs déplacements personnels.

### ENGAGEMENTS DES RÉSIDENTS

Chaque résident s'engage :

- À résider au Chalet Mauriac et au sien des résidences partenaires, à la période définie (en cas d'impossibilité, la résidence ne pourra pas être reportée).
- À travailler sur le projet d'écriture pour lequel il ou elle a postulé et à tenir ALCA et ses partenaires informés de l'avancée de ce projet.
- À participer aux restitutions prévues lors des différentes manifestations littéraires associées, ces rencontres occupant moins de 30% du temps de la résidence.
- À tenir ALCA et ses partenaires informés, à l'issue du séjour, de la poursuite de son projet.
- Si ce projet aboutit à une production, à y faire figurer une mention de remerciement à ALCA et à ses partenaires.

### ENGAGEMENTS D'ALCA NOUVELLE-AQUITAINE ET DE SES PARTENAIRES

- ALCA prend en charge la rémunération de chaque résident (bourse d'écriture), de leur frais de transport respectifs aller-retour depuis leur domicile et entre les lieux de résidence, leur hébergement au Chalet Mauriac.
- ALCA met en place un accompagnement artistique des résidents et s'efforce de répondre à leurs demandes de mise en contact avec les créateurs, les éditeurs, les lieux, les publics et les manifestations en région Nouvelle-Aquitaine.
- ALCA s'engage à mettre en valeur la résidence des auteurs et des autrices et leur travail commun :
  - Par une annonce dans la lettre d'information électronique d'ALCA.
  - Par la création d'une page dédiée sur le site d'ALCA.
  - Par la réalisation d'un article de mémoire de résidence illustré d'un reportage photographique, publié sur la revue numérique Prologue ([prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)) et dont le contenu pourra faire l'objet d'éventuelles déclinaisons ultérieures.
- La Villa Valmont prend en charge l'hébergement, l'accueil artistique en ses locaux et la régie matériel, notamment pour les temps de répétition. Les Escales du livre prennent en charge les frais de régie nécessaires à la restitution publique du projet lors de son édition 2027, les frais de communication, les frais de bouches durant la manifestation.
- La Villa Bloch prend en charge l'hébergement, l'accueil artistique en ses locaux et la régie matériel, notamment pour les temps de répétition. La Villa Bloch prend en charge les frais de régie nécessaires à la restitution publique du projet lors de son édition 2027, les frais de communication, les frais de bouches durant la manifestation Rendez-vous aux jardins de la Villa Bloch! La Maison de la Poésie de Poitiers est associée à la restitution et à la programmation artistique de ce projet.

## CAHIER DES CHARGES DE LA RÉSIDENCE 2027 (6/6)

---

- La Métive prend en charge l'hébergement, l'accueil artistique en ses locaux et la régie matériel, notamment pour les temps de répétition et le temps de restitution publique lors de La Festive, les frais de communication, les frais de bouches durant la manifestation.

### CONVENTION

Une convention sera signée entre chaque auteur ou autrice, ALCA Nouvelle-Aquitaine et les différents partenaires de cette résidence de création périllittéraire, définissant les conditions de séjour en résidence et reprenant l'essentiel des clauses du présent cahier des charges.

### MODALITÉS D'ATTRIBUTION

Les dossiers sont examinés par un jury d'experts mis en place par ALCA Nouvelle-Aquitaine, qui se réunira pour délibérer début juillet 2026. Les candidats sont informés du choix final par mail uniquement, signé par la direction générale d'ALCA. La mise en œuvre du programme de résidences du Chalet Mauriac est soumise aux budgets qui seront alloués à ALCA pour l'année 2027.

## MODALITÉS DE CANDIDATURE

---

1. Remplir le formulaire en ligne suivant :

<https://framaforms.org/chalet-mauriac-2027-appel-a-candidature-residence-creation-perilitteraire-1775152597>

2. Documents à joindre au formulaire (en format PDF et dans la limite de 20 Mo) :

- Un justificatif de domicile (facture EDF, gaz, quittance de loyer) datant de moins de 3 mois.
- Une lettre de motivation précisant votre parcours d'auteur ou d'autrice, votre situation personnelle, vos attentes et les raisons de votre demande de résidence, situant le projet d'écriture dans la chronologie de votre œuvre, et l'intérêt de le développer en résidence.
- Une présentation de votre projet de création périlittéraire pour la résidence : une note d'intention d'au moins un feuillet, qui peut être accompagnée d'un extrait déjà rédigé, de planches, d'études préparatoires, de croquis, et/ou de liens numériques ou vidéos.
- Votre CV et celui de votre éventuel collaborateur ou collaboratrice.
- La liste complète de vos créations antérieures (et celle de votre éventuel collaborateur ou collaboratrice sur ce projet) : bibliographie, filmographie, etc., en précisant le titre, l'année de publication ou de diffusion, l'éditeur, le producteur ou la structure de diffusion. Si pertinent : copie du contrat signé pour le projet en cours, ou lettre de l'éditeur ou du producteur pressenti sur le projet.

Candidature à faire parvenir au plus tard le vendredi  
22 mai 2026, à 23h59 :

Attention ! Tout dossier incomplet ne pourra pas être  
expertisé.

## RENSEIGNEMENTS

---

*residences.livre@alca-nouvelle-aquitaine.fr*

### Mission Résidences – ALCA Nouvelle-Aquitaine:

- Aimée Ardouin  
+33 (0)6 95 61 10 06
- Amélie Bonneau  
+33 (0)7 43 26 27 39